



L'ACTUALITÉ

## LILLE ACCUEILLAIT CETTE SEMAINE L'ÉDITION 2023 DES JPC

**Encore un superbe cru ! Près de 2 000 participants et plus d'une centaine d'exposants ont contribué au succès de cette nouvelle édition dans la capitale des Flandres !**

Après les belles Journées Professionnelles de la Construction de Toulouse l'an dernier, l'édition 2023 qui se tenait à Lille Grand Palais du 20 au 22 juin, a été également un grand succès ! Nos partenaires exposants étaient venus nombreux et ont proposé beaucoup d'animations et de démonstrations, que ce soit sur leurs stands ou sur les espaces Agoras prévus à cet effet.

Quasiment tous les départements avaient envoyé une délégation à ces Journées, qui restent LE rendez-vous annuel de l'artisanat du Bâtiment.

La première après-midi a été entièrement dédiée aux travaux des Métiers puisque l'exposition n'a été ouverte que le lendemain. Au total, et mis à part les temps d'échanges entre les délégués et/ou avec les exposants, ce sont 36 ateliers, 4 conférences transverses et une séance plénière qui ont été proposés pendant deux jours et demi ainsi que plusieurs moments conviviaux, à commencer par l'Orchestre de la CAPEB qui a repris du service cette année au plus grand bonheur de tous ! Les conférences transverses portaient cette année sur la féminisation des métiers, la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP),

l'artisanat du bâtiment : leader de la rénovation, et enfin sur le programme d'innovation CAPEB « Relevons ensemble le défi de la rénovation avec des artisans innovants ».

Quant aux sujets choisis cette année par les Présidents de Métiers et leurs conseillers professionnels, ils étaient clairement inscrits dans l'actualité et dans l'avenir. Développement durable, décarbonation, innovation, attractivité des métiers, techniques de rénovation, outils numériques, gestion des déchets, féminisation des métiers... la plupart des sujets proposés étaient ainsi le reflet des préoccupations des entreprises artisanales du bâtiment et de leurs actualités immédiates ou à court terme, celles qu'elles vivent sur leurs chantiers, leurs ateliers et dans l'organisation quotidienne de leur métier, celles-là même que la CAPEB porte devant les Pouvoirs publics et les parlementaires.

D'ailleurs, le Président confédéral et le Président de la CAPEB du Nord qui accueillait ces JPC, ont tenu une conférence de presse le 21 juin tant pour présenter ces journées et leurs objectifs que pour rappeler les positions de la CAPEB sur les principaux sujets d'actualité des Métiers : la politique du

logement, le niveau d'activité des entreprises et leurs perspectives, la manière dont la CAPEB accompagne les entreprises pour les aider à faire face aux mutations qui s'imposent à elles et à leurs conséquences, que ce soit en termes d'emplois et d'attractivité des métiers, qu'en termes d'innovations.

Les Journées Professionnelles de la Construction ont été par ailleurs l'occasion de plusieurs engagements. Ainsi, la CAPEB a signé une convention de partenariat avec Tariféo, renouvelé celle qu'elle avait déjà avec Enedis et signé la Charte Coenove en faveur du gaz vert.

Des journées qui ont également permis de saluer l'expertise des artisans du bâtiment, et plus particulièrement des charpentiers, puisque les lauréats du concours organisé par les Métiers du bois pour récompenser la plus belle œuvre artisanale en charpente bois ont été mis à l'honneur au sein de l'exposition et lors d'une cérémonie de remise des trophées. Enfin, ces Journées ont été marquées par la présence de personnalités officielles, à commencer par le Président de la République qui avait enregistré une vidéo à l'attention des participants.

## ÉCONOMIE

# TOUT SAVOIR SUR LA REP

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai, la Responsabilité Elargie des Producteurs de Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), reste largement peu opérationnelle à ce jour : problème de maillage territorial, de barème de prix, de définition des éco-contributeurs, ... la liste des points qui restent à traiter est longue. Une conférence transverse en a fait le tour ce mercredi 21 juin, précisant quels professionnels sont concernés et dans quelles conditions.

Pour sensibiliser et informer les entreprises artisanales du bâtiment sur la mise en place de cette REP et les changements qu'elle apportera pour leur gestion des déchets de chantier au quotidien, une vidéo a été réalisée. Jean-Michel Martin, Président des Métiers du Bois et Jean-Yves Labat, ex Président des Métiers du Plâtre & Isolation, tous deux en charge de suivre ce dossier pour la CAPEB, y expliquent très simplement les objectifs et les mécanismes de cette nouvelle REP ([voir ici la vidéo](#)).

Le sujet concerne réellement toutes les entreprises artisanales du bâtiment et reste très compliqué malgré les multiples communications faites à son propos. C'est la raison pour laquelle la CAPEB a rénové entièrement son site internet « artisans engagés déchets » pour en faire une source

d'information sur la REP, source qui sera bien évidemment nourrie au fil des semaines car le dispositif est prévu pour évoluer pendant 4 ans ([découvrez ici ce nouveau site](#)).

C'est par ce sujet REP que les Métiers du Métal & Vitrage ont commencé ces JPC. Il faut dire qu'ils sont un peu plus impactés que la majorité de leurs collègues par ce nouveau dispositif, les



fabricants de verre ayant réussi à obtenir de ne pas avoir à payer d'écocontribution sur leurs produits verriers. Or, quand l'éco-participation n'a pas été payée sur les matériaux, c'est l'entreprise qui met en œuvre ces matériaux qui paye l'éco-participation. Et les cas de figure sont divers selon que les composants du produit fabriqué ont déjà fait l'objet d'une écocontribution de la part du fournisseur, ou non. La situation n'est donc pas simple pour les professionnels du Métal et du Vitrage !

Les JPC auront été l'occasion d'y voir plus clair pour nombre de délégués de ces métiers.

Les Métiers de la Peinture & Décoration ont également abordé le sujet, orienté plus particulièrement sur les déchets des peintres soliers.

## LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT : LEADERS DE LA RÉNOVATION

La CAPEB a organisé des Rencontres sur ce sujet le 24 mai dernier. Les Métiers ont souhaité y revenir dans le cadre de ces JPC de Lille.

Parce que les entreprises artisanales interviennent massivement sur le bâti existant, pour le rénover, l'améliorer ou lui apporter des extensions ou surélévations, elles sont largement leaders sur le marché de la rénovation. Les objectifs de la rénovation sont aujourd'hui très vastes et portent autant sur la performance énergétique, que sur la décarbonation, les nouveaux usages ou encore l'accessibilité. Les artisans ont les compétences pour y faire face. Ils assurent un rôle de prescripteur technique avec un devoir de conseil vis-à-vis du client et une expertise métier incontestable. Ils jouent également un rôle sociétal tant par leur proximité avec les ménages que par leur maillage sur le territoire où ils assurent aussi un rôle économique local. Ils sont les employeurs de proximité dans les territoires.

Sachant que 80% des logements de 2050 existent déjà, les entreprises artisanales ont devant elles 30 ans de travail. À condition toutefois qu'elles puissent continuer à avoir un accès direct au marché de la rénovation. Se posent ainsi des questions essentielles, à commencer par le rôle effectif des Accompagnateurs Rénov', mais également sur l'amalgame entre le conseil, la prescription et la réalisation des travaux. Il a été rappelé à cet égard que la CAPEB souhaite un accompagnateur indépendant.

L'accès au marché dépend également des règles du jeu en matière de rénovation. Entre

les aides et les qualifications, les entreprises artisanales sont sans cesse amenées à suivre un tempo imposé par d'autres. Perdre la main et « suivre la caravane » est un grand risque pour les TPE en termes d'indépendance et d'accès aux marchés.

Egalement, de nouveaux acteurs se positionnent sur le marché spécifique de la rénovation énergétique, surfant sur les aides et solutions de financement. Là encore, le risque pour les petites entreprises est de perdre l'accès direct au marché face à ces acteurs qui proposent des solutions clés en main et packagées.

Tout ceci conduit à s'interroger sur l'évolution des pratiques commerciales, en particulier pour que les clients connaissent toutes les activités des entreprises car, bien souvent, le professionnel du bâtiment est imaginé comme étant lié à un seul produit ou un seul type d'équipement (ex : PAC / plaquiste).

Pour rester leaders sur les marchés de la rénovation, les TPE doivent s'approprier les évolutions techniques, acquérir des compétences supplémentaires, intégrer de nouvelles technologies (MOOC, digital plus globalement), etc.

La CAPEB travaille à la refonte de la qualification Eco Artisan pour la rendre plus attractive, ainsi qu'à la démarche associée Eco Rénovation, à la marque Handibat et à celle « Artisans engagés et entreprise responsable ».



Pour finir cette conférence, le GME 3 clics a été présenté ainsi que ses objectifs qui sont principalement de faciliter la sous-traitance et d'encourager le « travailler ensemble » pour préserver l'accès direct des entreprises aux marchés.

Les Métiers du Plâtre & Isolation ont abordé le sujet sous un angle très technique puisqu'il s'agissait de traiter la question des pathologies et de la réfection des enduits plâtres, depuis le diagnostic aux remèdes à appliquer.



La rénovation, c'est aussi l'amélioration de l'existant pour le rendre plus confortable. Les particuliers ont aussi envie d'espaces plus grands ou supplémentaires et les artisans du bois leur permettent, notamment en rénovant et en aménageant les combles.

Le FCBA était venu présenter la diversité des solutions en fonction des différents types de charpente, du volume disponible, de la nature du plancher, de la hauteur sous charpente,

## ÉCONOMIE



de l'espace entre les fermes et de la position des isolants. Tous les paramètres à prendre en considération et les précautions à prendre sur le plan technique ont été détaillées ainsi que les formalités d'urbanisme à accomplir avant de réaliser ce type de travaux. Les points de vigilance, en termes de sécurité incendie, de vulnérabilité au séisme, de respect des exigences réglementaires en matière thermique, ont été mis en évidence avant

que les principes de mise en œuvre de ces aménagements de combles soient précisés. Des espaces plus grands certes, mais au-delà, un besoin de logements et de bâtiments moins énergivores. Les enjeux environnementaux et climatiques impactent pleinement les métiers du bâtiment et notamment ceux du Bois. Car le bois est au cœur des politiques publiques en faveur d'une planète plus économes. Les Pouvoirs publics poussent à la rénovation

énergétique des bâtiments et les professionnels du bois ont des solutions techniques concrètes pour y répondre à commencer par l'ITE. Les murs mantaux et plus largement les solutions ITE à base de bois, qu'elles soient réalisées sur place ou préfabriquées, ont occupé toute l'après-midi du mercredi pour les charpentiers qui ont pu en mesurer les spécificités et avantages au regard des objectifs de réduction de consommations énergétiques.

# L'INNOVATION : AU CŒUR DE L'AVENIR DES MÉTIERS

## DES ARTISANS INNOVANTS POUR RELEVER LE DÉFI DE LA RÉNOVATION

Les Journées Professionnelles de la Construction de Lille ont été l'occasion de présenter une démarche complètement nouvelle de la CAPEB qui vise à favoriser l'innovation dans les entreprises artisanales du bâtiment et son appropriation par leurs dirigeants. Le constat est simple : d'un côté, les entreprises artisanales aimeraient s'équiper de solutions innovantes pour améliorer leur fonctionnement mais elles n'ont pas le temps ni la visibilité suffisante sur les solutions disponibles ; de l'autre côté, des start-ups développent des solutions qui répondent à un besoin mais n'ont pas d'accès au marché ni aux entreprises qui n'ont pas le temps de les co-construire avec eux.

L'objectif de ce programme est ainsi d'accélérer les capacités d'innovation et de donner aux entreprises l'accès à un vivier de solutions innovantes adaptées aux spécificités de leurs chantiers, qu'il s'agisse de techniques, de services, d'organisation, de matériaux, de procédés, d'outils, de prévention, de modèle économique, etc. Pour commencer ce programme, il a été décidé de travailler sur

les solutions qui permettent aux artisans du bâtiment de gagner du temps. 4 start-ups présélectionnées dans cette catégorie d'objectifs ont ainsi présenté leurs solutions aux participants.



« Nous avons voulu favoriser la rencontre entre 2 mondes qui ne se connaissent pas pour simplifier le quotidien des artisans. Nous voulons être très opérationnels, pragmatiques, pour que les innovations puissent réellement répondre à la réalité des petites entreprises » a précisé le Président national Jean-Christophe Repon. Une quarantaine de start-ups ont été pré-sélectionnées dans un premier temps puis, sur la dizaine retenue par la CAPEB, 4 sont venues présenter leurs solutions lors des JPC.

La première a exposé l'intérêt d'un logiciel en ligne de gestion commerciale (devis/factures) pour les artisans du bâtiment.

La deuxième a pour cœur de métier la création de logiciels en ligne d'intelligence artificielle permettant de générer des modèles 3D/BIM à partir de plans 2D existants.

Le troisième intervenant a développé le premier robot de charpente numérique et portatif au monde.

Le quatrième enfin, a développé une appli « tout en main » permettant aux chefs d'entreprise de créer leurs devis, de générer des factures, de suivre leurs chantiers et de gérer leurs déchets.

Pour finir, ces 4 start-ups ont été évaluées par les participants au regard de leur intérêt pour leurs propres entreprises.



## COMMENT ÊTRE PLUS EFFICACE TOUT EN GAGNANT DU TEMPS ?

Une rénovation est bien souvent plus complexe à réaliser qu'une construction neuve tant les paramètres à prendre en considération varient d'un cas à l'autre. Comment faire pour gagner du temps sur ces chantiers ? Les Métiers du Bois ont pu découvrir les solutions proposées par Hexagon/Leica Géosystèmes, un spécialiste du sur mesure, tout comme les artisans, qui s'appuie sur la numérisation 3D, des solutions de topographie, de guidage d'engin, des outils de relevés et de digitalisation des chantiers qui permettent aux équipes des entreprises artisanales de partager les mêmes informations, en même temps et pour les exploiter de manière efficace chacun à son poste. L'intérêt d'utiliser des solutions de relevés numériques sur les chantiers a été présenté aux participants qui ont pu mesurer, chacun pour son entreprise, comment ces outils pouvaient se traduire dans leur quotidien, sur leurs chantiers et dans la conception de leurs projets. La clarté, la précision, le détail que ces outils permettent

d'obtenir, la facilitation des collaborations entre acteurs d'un même projet, le gain de temps lors de la mise en œuvre des produits fabriqués ont tout particulièrement été mis en évidence. Les Métiers du Bois sont tous concernés par ces outils, qu'ils réalisent des charpentes ou de l'ossature bois, qu'ils œuvrent en façade ou en couverture, ou qu'ils fabriquent des escaliers.



Dans le même esprit, les différentes technologies de relevés de cotes numériques ont été présentées (scanner, théodolite) à partir d'exemples de chantiers très concrets tels que la rénovation énergétique d'un vieux bâtiment, la mise en place d'un escalier dans un moulin ou encore la restauration

du transept d'une église à la suite d'une infiltration d'eau.

Les électriciens ont également pu découvrir les outils numériques qu'ils peuvent utiliser au quotidien sur leurs chantiers, dans leurs ateliers, au bureau, qu'il s'agisse de gérer la prévention et la sécurité avec l'appli « Les mémos » d'IRIS-ST ou son site internet, de calculer ses coûts et prix de revient (avec Calculab), d'accéder à une bibliothèque tarifaire des articles avec Tariféo ou encore d'utiliser les contrats de services et d'entretien élaborés par la CAPEB pour les entreprises artisanales du bâtiment. Les électriciens ont également pu découvrir les logiciels Desa qui permettent de concevoir avec rapidité et efficacité des installations électriques, le logiciel Estimair pour chiffrer un système de ventilation et Performair pour le valider, Prolum pour concevoir et calculer un éclairage. Il a également été question des services liés à la sécurité électrique avec le Consuel et ses modules de e-learning, le dernier en date portant sur l'IRVE.

## ÉCONOMIE

### L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'innovation était également l'axe majeur du programme des Métiers de la Pierre. Ils l'ont tout d'abord abordée au travers des études et recherches conduites notamment par le CTNMC, mais également sous l'angle des conditions de travail, et enfin, en tant que facteur d'attractivité des métiers.

S'agissant des conditions de travail, le sujet a été abordé avec l'IRIS-ST qui a présenté les nouveaux équipements permettant de prévenir les chutes de hauteur, notamment le système UNI-SAFE de Layher qui est plus léger, plus compact et ne nécessite pas d'outillage pour le montage et peut donc être monté par une seule personne. Les relevés par drone contribuent également à travailler en sécurité puisque ces équipements permettent de prendre des côtes dans des endroits difficiles d'accès sans avoir besoin de prendre des risques pour s'y rendre. Beaucoup d'équipements sont conçus également par des partenaires pour faciliter les manutentions manuelles (l'aménagement des VU par Würth, les MACC avec double mât télescopique ou encore des basculeurs motorisés qui réduisent le port de charge et les risques d'écrasements, des potences de manutention motorisées qui permettent de



manipuler les blocs pour les découper et bien sûr, les grues sur remorque et les camions plateau avec grue.

L'innovation pénètre aussi l'outillage qui devient moins bruyant, moins vibratile, plus ergonomique, tout comme les EPI qui permettent notamment de mieux se protéger de la chaleur (casquette, protège-nuque et gilet rafraîchissants) ainsi que les installations d'hygiène sur les chantiers qui se sont modernisées.



Les peintres ont également abordé ce sujet, valorisant les atouts des diables monte-escalier, des ponceuses plafond, les pulvérisateurs airless pour appliquer les enduits de ragréage, les montures allégées,

les portes radiateurs, le dégonde-porte, les robots d'application et bien sûr l'exosquelette. Des matériels permettent de limiter les efforts lors de la dépose des sols (ergocutter, duro-stripper), de couper des sols souples et de poser des LVT en sécurité.

L'innovation est également au cœur des matériaux avec des peintures et des enduits allégés, des lames et dalles de sol moins lourdes, des colles sèches qui permettent de travailler plus vite et avec moins de manutention tout comme les peintures monocouches.

L'utilisation de matériaux biosourcés (fabriqués à partir de ressources naturelles renouvelables) ou recyclés, les produits peu émissifs (isolants biosourcés, peintures avec Ecolabel, vernis et lasures, revêtements de sols, etc), les peintures à liant minéral (à la chaux par exemple) ou encore les produits qui absorbent les COV pour améliorer la qualité de l'air intérieur (plaques de plâtre, enduit de peinture, peintures...), tout ceci permet de travailler de manière plus saine et contribue par la même occasion à renforcer l'attractivité des métiers.

## COMMUNICATION

### LES TROPHÉES DE L'ŒUVRE ARTISANALE CHARPENTE BOIS

**Les Métiers du Bois de la CAPEB avaient décidé cette année d'organiser le 2<sup>e</sup> concours de l'œuvre artisanale sur le thème de la charpente traditionnelle en bois.**

Gratuit et ouvert exclusivement aux charpentiers adhérents de la CAPEB, ce concours reposait sur la complexité ou l'innovation au niveau de la structure, la qualité architecturale de la charpente, la qualité de son intégration dans le bâtiment, jugées sur la base de photos. Une autre condition pour concourir était que l'entreprise candidate réalise elle-même les études techniques, la fabrication et la pose de la charpente.

En plus des photos démonstratives et de qualité, chaque candidat devait présenter un plan de conception de la charpente et une note de calcul.

Le prix spécial a été attribué à Thibaud Combes, chef de l'entreprise Charpentes Construction Bois en Corrèze qui a transformé une grange en habitation avec extension bois. Le 2<sup>e</sup> prix du jury a été attribué à Christophe Gauthier, dirigeant de l'entreprise du même nom, installé dans le Jura et qui a construit une chapelle au château de Cressia.



Enfin, le 1<sup>er</sup> prix du jury a été attribué à Michel Allais, chef de l'entreprise Guerin Bremaud en Vendée, qui a construit les halles de Mouchamps.

Les photos des finalistes ont été exposées dans l'espace Bois de l'exposition et un communiqué a été envoyé à la presse pour valoriser les 3 gagnants de ce concours que nous félicitons chaleureusement !

[Lire ici notre communiqué de presse.](#)

94%

DES CHEFS D'ENTREPRISE  
SONT DES HOMMES

SOCIAL

# LA FÉMINISATION DES MÉTIERS : COMMENT LEVER LES FREINS ?

Le sujet faisait l'objet d'une conférence transversale mercredi matin. En effet, si la place des femmes dans l'artisanat du bâtiment progresse naturellement, elle doit s'accélérer.



Le sujet de la féminisation des métiers, dans un contexte de transition environnementale dans le bâtiment, est plus que jamais un sujet à forts enjeux pour la CAPEB. Il s'agit d'encourager l'entreprenariat au féminin et de continuer à promouvoir la mixité dans l'artisanat du bâtiment en mettant fin à l'idée qu'il existe des métiers d'hommes et des métiers de femmes. La conférence organisée le 22 juin a permis de partager un état des lieux sur la place des femmes dans les entreprises artisanales du bâtiment et sur la féminisation des métiers et de prendre conscience des enjeux de la mixité de genre dans les entreprises.

Cela passe bien sûr par des actions propres à rendre les métiers plus attractifs et à faciliter l'accueil et l'épanouissement des talents au féminin dans les entreprises, sans oublier de valoriser les effets bénéfiques de la mixité (organisation, ambiance, compétences...) sans stigmatiser et de faire évoluer les regards, représentations, mentalités et comportements, tout en valorisant les progrès déjà réalisés.

Après un accueil par le Président confédéral Jean-Christophe Repon, cette conférence a été animée par Cécile Beaudonnat, Présidente de la CNFA, Catherine Elie, Directrice des études à l'ISM et Laurence Thery, Directrice de l'Aract des Hauts-de-France.

Force est de constater que malgré un bel élan, le nombre de jeunes filles entrant en apprentissage dans le BTP n'évolue que très peu (4 %) et seulement 6 % des chefs d'entreprises sont des femmes. Pourquoi ? les raisons sont multiples. Tout d'abord, il est difficile de se projeter quand on n'a pas ou peu d'exemples devant soi. D'où l'intérêt des moments de découverte des métiers au sein des entreprises. Le premier point faible est la confiance en soi et le sentiment de légitimité qui sont moindres chez les femmes, lesquelles rencontrent aussi plus de difficultés auprès des banques pour trouver un financement. La charge mentale que représente le pilotage d'une entreprise s'ajoute à tout le reste, c'est-à-dire au rôle des femmes dans la société et la vie de famille. L'image que renvoient certains métiers contribue également à écarter les femmes, que l'on trouve surtout dans les métiers de la Peinture et de la Décoration par exemple. Et pourtant, plusieurs métiers l'ont démontré au cours de leurs ateliers pendant ces JPC, l'innovation permet de réduire la pénibilité et d'améliorer les conditions de travail. Des évolutions encore trop méconnues du public, et du public féminin en particulier.

La féminisation passe aussi par la reconnaissance de la place des conjoints, par la reconnaissance des compétences au-delà

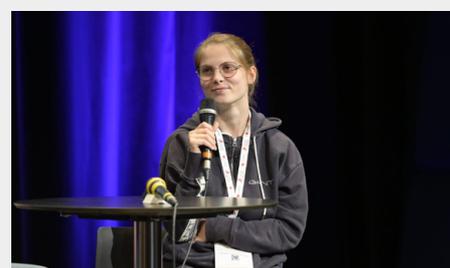


des genres, sachant que toutes les évolutions qui seront obtenues seront utiles autant aux femmes qu'aux hommes. Les charges lourdes, les postures difficiles, le travail à répétition, le déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle sont tout autant néfastes pour les premières comme pour les seconds. Des retours d'expérience au regard de ces ressentis ont été présentés, notamment par Valérie Watine, Cheffe d'entreprise les Pinceaux de Valérie à Croix, Céline Catteau en apprentissage chez elle, et par Éric Le Dévéhat, Maître Artisan Tailleur de Pierre à Redon et Président des Métiers de la Pierre. Un témoignage qui a mis l'accent sur le rôle de l'équipe dans l'inclusion d'une femme, sur les adaptations à assurer sur les chantiers auxquelles personne n'avait pensé et qui finissent par s'imposer naturellement.

**« L'attractivité est en rapport avec l'attente de chacun. Il faut être à l'écoute de ces exigences ».**

La féminisation des métiers n'est pas une problématique propre au bâtiment. Elle se trouve partout et notamment dans le sport. Présidente du Stade Villeneuve Lille Métropole, ex joueuse de l'équipe de France de Rugby et consultante rugby féminin sur France Télévisions, Laura Di Muzio en a témoigné, soulignant que le premier frein est souvent celui des parents et qu'il faut anticiper pour prévenir les risques de désaffection (mise en place d'un vestiaire féminin par exemple) et pour susciter l'envie par l'exemple, en mettant en valeur les ambassadrices d'un métier.

Les Métiers de la Métallerie & Vitrage avaient choisi de porter ce thème mercredi après-midi et de souligner les manières de valoriser cette féminisation des métiers.



## SOCIAL

# L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, UNE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

Les Métiers de la Pierre ont consacré toute une après-midi au sujet, s'interrogeant sur les facteurs d'attractivité : quelle part faut-il attribuer au plaisir et à la recherche du geste traditionnel ? quelle part doit-on aux innovations ? Grande question qui a été débattue avec un spécialiste du BIM, un représentant du centre technique CTMNC, le directeur de l'Institut de la Pierre à Rodez, et les artisans des Métiers de la Pierre présents.

L'intégration du numérique dans ces métiers est-elle un élément d'attractivité pour les jeunes ou bien ces derniers choisissent-ils ce métier pour le contact avec le matériau et le plaisir de le travailler ? l'ambiance des ateliers, le monde de la petite entreprise, le savoir-faire traditionnel qui reste la base du métier et en constitue l'identité, la démarche intellectuelle qui préside à chaque geste, l'humain, l'apprentissage sur le chantier et dans l'atelier de savoirs complets et divers tels l'histoire de l'art, la chimie, les maths,... sont autant de points mis en avant au cours de ces débats.



Les peintres décorateurs ont abordé le sujet sous l'angle de l'amélioration des conditions de travail (Lire l'article « L'innovation au service de la sécurité et des conditions de travail ») mais également en termes de satisfaction des clients. Ils ont considéré que la satisfaction du client est liée à la bonne organisation du chantier et au respect que chacun doit avoir

pour les autres dans le cadre d'une saine relation entre le chef d'entreprise et ses salariés, entre salariés et entre l'entreprise et ses clients, et de rappeler l'existence de formations au management et sur la RSE. Et si l'attractivité des métiers passaient aussi par l'envie de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de chacun ? À ce titre, les Peintres Décorateurs ont désormais un atout majeur : les papiers peints et panoramiques très en vogue ces derniers temps. Les panoramiques plongent en immersion totale dans un univers choisi et transportent ailleurs. La grande diversité de l'offre de ces papiers peints ouvre la voie à tous les possibles, tous les goûts, toutes les demandes de mieux-être chez soi. Et les Peintres Décorateurs répondent à l'appel.



Les délégués du Métal & Vitrage ont abordé le sujet de l'attractivité au travers de la féminisation des métiers et de la manière de la valoriser.



Les Métiers du Plâtre & Isolation avaient aussi choisi ce sujet et l'ont traité sous la forme de témoignages de femmes qui se sont exprimées sur les aspects liés à l'exercice des métiers (charges lourdes, endurance, EPI), à la gestion de l'entreprise (administratif, légitimité, chef d'entreprise), à l'apprentissage, aux questions plus personnelles comme la maternité, aux aspects pratiques tels les vestiaires et les douches, aux relations hommes/femmes au travail, et également sur le point de vue des clients et sur le soin apporté au chantier.



## MÉTIER



# LES COUVREURS REVIENNENT SUR LEURS ACTUALITÉS

Les conseillers professionnels couvreurs ont proposé aux délégués de leur métier un état des lieux des actions conduites ces derniers mois, depuis les démarches entreprises auprès des fournisseurs à propos des prix notamment, jusqu'à leur participation aux groupes de travail mis en place par la CAPEB (amiante) sans oublier leur implication dans la démarche « patrimoine » de la CAPEB.

Un retour a été fait à cet égard sur les Rencontres Patrimoine organisées le 29 mars avec des partenaires, une occasion de faire du lobbying auprès des Architectes des Bâtiments de France pour autoriser les substitutions de matériaux en cas de difficultés d'approvisionnement, de mettre l'accent sur l'importance de la formation dans la rénovation du Patrimoine et la restauration et également d'évoquer l'initiative prise par la CAPEB Bretagne dans le but d'obtenir la réouverture de carrière.

## MÉTIERS

# LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS A ÉTÉ RENOUVELÉE

Les Métiers de l'Électricité ont souhaité poursuivre la collaboration initiée avec Enedis en 2011 puis reconduite en 2016 et en 2018. Ce projet d'accord de partenariat s'inscrit dans la continuité des accords précédemment signés. Il vise à favoriser le rapprochement et les échanges réguliers entre les dirigeants locaux d'Enedis et les représentants des CAPEB départementales, principalement les responsables des sections professionnelles d'électricité.

Au travers d'engagements communs, ce partenariat vise à agir en faveur de la prévention et de la sécurité dans le domaine de l'électricité. Il doit permettre également aux entreprises d'être actrices de la transition énergétique qui implique des mutations profondes du système électrique de distribution et se traduit par de nouvelles façons de produire et de consommer l'électricité : raccordement massif d'énergies nouvelles renouvelables, accompagnement du développement du marché photovoltaïque, l'électromobilité et le raccordement des IRVE, ...

Il s'agit aussi de renforcer la visibilité autour de l'IRVE pour répondre aux fortes attentes des entreprises et de faciliter l'accompagnement des artisans qui effectuent pour le compte de leurs clients les démarches de raccordement. Le rapprochement entre gestionnaires du



réseau et entreprises doit également faciliter la résolution de problèmes rencontrés par les entreprises. L'accord permet à Enedis de consulter des professionnels électriciens préalablement à la validation de procédures ou au lancement de marchés de travaux par ses plateformes d'achat, susceptibles d'impacter l'activité des installateurs électriciens. Idéalement, selon les relations existantes entre les Directions Régionales d'Enedis et les représentants des CAPEB départementales, des partenariats locaux s'inspirant des dispositions de la convention nationale pourront se concrétiser afin de

formaliser les échanges et actions menées en concertation.

Pour mémoire, on rappellera qu'Enedis, anciennement ERDF, est une filiale à 100% d'EDF. Elle est gestionnaire de 95% du réseau électrique métropolitain continental, dont elle garantit la qualité et la sécurité. Quelques chiffres : le réseau électrique géré par Enedis représente 1,4 million de kilomètres de réseau électrique 331.000 nouveaux clients raccordés en 2022, 2 millions de producteurs d'énergies renouvelables raccordés au réseau d'ici 10 ans et 37 millions de clients desservis.

[Lire ici notre communiqué.](#)

## LA CAPEB SIGNE LA CHARTE COENOVE



**Coenove est une association créée en 2014 et dont la CAPEB est membre. Cette association rassemble les principaux acteurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment. L'avenir du gaz dans les bâtiments suscite des préoccupations croissantes.**

L'association a ainsi décidé de mettre en place des actions de promotion du gaz renouvelable. Une de ces actions est la rédaction d'une charte qui précise les conditions d'utilisation de la mention « gaz vert ».

Dans le cadre de la signature de cette charte, il est prévu que Coenove fournisse à la CAPEB des éléments de valorisation (outils de communication, éléments de langage, marque blanche et charte graphique).

La CAPEB s'engage pour sa part à encourager les artisans chauffagistes à communiquer auprès des particuliers sur le gaz vert. La charte permet également de valoriser auprès des pouvoirs publics la mobilisation de l'ensemble de la filière autour d'une énergie renouvelable, un élément essentiel au moment où le Gouvernement ne cache plus sa volonté d'interdire peu à peu les chaudières gaz.

La CAPEB rappelle à cet égard qu'au lieu de supprimer ces chaudières au profit de PAC produites pour l'essentiel en Asie, il est préférable de verdir le gaz qu'elles utilisent.

[Lire le communiqué de presse ici.](#)

COMPATIBLE  
**GAZ  
VERT**

En savoir plus



[choisirlegazvert.fr](http://choisirlegazvert.fr)

## MÉTIERS

# DÉCARBONATION À TOUS LES ÉTAGES !

**Le réchauffement climatique a un impact très fort sur le métier de chauffagiste. Ces professionnels doivent répondre et même anticiper les demandes de leurs clients pour les aider à réduire leur impact carbone et à être plus économes dans leurs consommations d'énergie, pour leur chauffage comme pour l'eau chaude sanitaire.**

L'avenir du gaz dans les bâtiments a donc très naturellement fait l'objet d'une table ronde pour les Métiers de la plomberie et du chauffage (avec le Président de la CAPEB, France Gaz Liquides, GRDF, COENOVE, et l'association PG) au cours de laquelle les participants ont plaidé pour le verdissement du gaz, l'hybridation (mixité des systèmes tels la PAC hybride), la sobriété énergétique (en réduisant les besoins par la rénovation énergétique des bâtiments), et non pas le bannissement d'un équipement. Ils ont également relevé que la fabrication et l'entretien des chaudières correspond en France à de vrais savoir-faire qu'il convient de préserver ainsi que leurs emplois.

Le RGE, les grilles d'audit, les fiches de déclaration environnementales, les artisans du secteur doivent maîtriser tout cela car ces dispositifs sont indispensables pour accéder aux marchés de la rénovation énergétique. Ils doivent également s'adapter aux demandes de leurs clients, qu'il s'agisse du chauffage au bois

comme du développement des PAC, portés par la nouvelle réglementation thermique 2020. Connaître les bonnes pratiques à adopter pour ces équipements est donc un impératif pour les plombiers chauffagistes. Mais tous les métiers s'emparent peu à peu de ce sujet.

Ainsi, les métalliers ont travaillé sur la décarbonation de l'acier et le réemploi de leurs produits.



Les plâtriers plaquistes ont également regardé comment leurs activités étaient impactées par cet enjeu.



Des ateliers qui s'inscrivaient donc pleinement dans l'actualité politique et syndicale puisque le Président de la CAPEB avait été convié la semaine précédente à une réunion interministérielle sur le sujet par les ministres Christophe Béchu, Olivier Klein et Agnès Pannier-Runacher. Un enjeu pour lequel la CAPEB apporte sa contribution au travers de ses 15 propositions qui visent à accélérer et à intensifier la rénovation énergétique des bâtiments en donnant les moyens d'agir à ceux qui la font, c'est-à-dire les entreprises artisanales du bâtiment.

## LES MAÇONS & CARRELEURS IMAGINENT CE QU'ILS SERONT EN 2030

**La CAPEB se penche régulièrement sur le devenir des métiers. Ainsi, les cahiers de tendance présentés à Lyon aux Journées de la Construction en avril 2011, projetaient déjà les métiers de maçons et de carreleurs en 2025. Aujourd'hui, les enjeux environnementaux imposent à nouveau un questionnement sur les métiers, leurs évolutions et leur avenir. Depuis ces premiers travaux en 2012 qu'en est-il aujourd'hui, qu'en sera-t-il dans 10 ans ?**

Déjà en 2012, il était question de qualité de l'air, de préservation de la ressource en eau, d'énergies renouvelables, de performance énergétique, d'accessibilité... autant de sujets qui sont aujourd'hui des préoccupations quotidiennes pour nos concitoyens, et donc pour les entreprises artisanales du bâtiment. Des pistes à suivre en 2012 sont aujourd'hui au cœur des enjeux pour les maçons carreleurs : adopter une approche globale des bâtiments, avoir un esprit permettant de travailler ensemble, s'engager dans la performance, élargir son champ de compétences. Car les défis de 2012 sont les mêmes que ceux de 2023. Les maçons carreleurs doivent intégrer rapidement les nouveautés techniques qui se succèdent à grande vitesse tout en conservant le savoir-faire traditionnel qui leur permet d'utiliser des matériaux locaux, écologiques et sains, dont on disait déjà en 2012 qu'ils faisaient l'objet d'une demande croissante. Beaucoup de technologies imaginées il y



a 15 ans sont effectives aujourd'hui, tels les puces et capteurs posés dans les murs pour conserver sur site une trace des interventions qui y ont été effectuées, les outils de relevés en un clin d'œil, l'utilisation de robots pour limiter les contraintes liées au port de charges ou de produits encombrants, etc.

Qualité, traçabilité, autocontrôle sont devenus la règle, sous l'effet, notamment, des réglementations thermiques 2012 et 2020 mais également des impératifs écologiques. Ainsi, la gestion de l'eau, qui était simplement

recommandée il y a dix ans, est devenue essentielle. D'ailleurs, la récupération des eaux de pluie et l'assainissement non collectif font l'objet de beaucoup de travaux (Lire l'article relatif au développement durable).

En 2035, l'artisan maçon carreleur sera « éco » et travaillera avec les bons matériaux au bon endroit, il sera également « l'ergo-soliste » pour répondre au défi du vieillissement de la population et à l'accessibilité. Il sera également le « coordi-maçon » et apprendra à se grouper avec des confrères, connaîtra bien la réglementation et osera sortir des « clous » habituels. Il ne sera plus question de faire un devis sans se déplacer ni de répondre à la demande de ses clients au lieu de répondre à leurs besoins. Le chantier type sera désormais la construction d'une rampe d'accès mais aussi celui de l'Isolation Thermique par l'Extérieur. Il faudra assurer le SAV et le financement du client, utiliser les caméras thermiques et oublier le travail « en solo ».

## ÉCONOMIE

# LA CAPEB SIGNE UNE CONVENTION AVEC TARIFEO

Ce mercredi 21 juin, la CAPEB a signé un accord de partenariat avec TARIFEO, la base de données au service des professionnels du bâtiment. TARIFEO permet de récupérer les données à jour afin d'alimenter les bibliothèques articles, construire les ouvrages, fiabiliser les chiffrages et optimiser les achats. La majorité des logiciels du marché l'utilise. L'entreprise dédie une équipe technique au service des adhérents.

Ce partenariat prévoit de mettre en place, en collaboration avec la CAPEB, des actions de conseils et d'accompagnement, de proposer, le cas échéant, des formations aux entreprises artisanales du bâtiment portant sur la base de données et son utilisation et de leur faire bénéficier de conditions particulières, notamment sous la forme d'un premier mois de souscription gratuit.



[Lire ici notre communiqué de presse.](#)

## L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Les maçons-carreleurs avaient organisé leur première demi-journée autour du développement durable, évoquant tout d'abord les extensions et surélévations dans le contexte de la RE2020, puis la récupération des eaux de pluie et l'assainissement non collectif.

Sur ce dernier point, les règles ont évolué ainsi que la procédure d'agrément mais la modification de l'arrêté de septembre 2009 sur l'ANC a induit des blocages que les Métiers de la CAPEB souhaitent lever en obtenant une publication rapide d'un texte proposé par l'ATEP (Acteurs du Traitement des Eaux à la Parcelle). Le NF DTU a besoin d'être allégé, simplifié et recentré. Les Métiers M&C de la CAPEB y travaillent dans le cadre de la révision en cours, de même qu'ils sont très vigilants sur les Règles professionnelles de mise en œuvre des filières dites « agréées ».

Le « Plan eau » présenté dans le cadre de la planification écologique du Gouvernement, constitue une opportunité pour la récupération des eaux de pluie et pour la réduction des consommations dans les constructions neuves dès l'année prochaine.

Les charpentiers ont travaillé sur un autre volet : l'isolation Thermique par l'Extérieur et les solutions techniques à base de bois que représentent les murs manteaux en rénovation énergétique. Ils ont en particulier détaillé les domaines d'application et les limites des ITE in situ ainsi que le choix des matériaux, les solutions sèches, leur mise en œuvre des isolants et des chevrons. Ils ont également présenté les ITE préfabriquées en solution sèche, détaillant les différents types de conception et les principes de mise en œuvre. Pas d'ITE réussie sans diagnostic de l'existant : les charpentiers ont

passé en revue la salubrité et la dégradation des murs, les risques de condensation, la résistance mécanique locale du support, son irrégularité, les différents cas qui peuvent se présenter en fonction de la nature des murs, etc.

De leur côté, les couvreurs avaient choisi de consacrer un atelier à l'approche commerciale du marché du photovoltaïque, aux modes collaboratifs pour réaliser les travaux, en l'occurrence, la sous-traitance et la co-traitance. Une présentation de l'outil « GME 3 clics » a été faite à cette occasion. Le sujet a également été abordé sous l'angle sécurité avec un point précis sur le risque électrique et l'habilitation qui lui est associée.

Les électriciens ont également présenté largement le sujet du photovoltaïque aux délégués en lui consacrant l'après-midi du

mercredi. Ils avaient invité des représentants de Terreal et du Consuel pour évoquer les principes du raccordement, les réglementations, les outils pour faciliter la démarche commerciale.



## RENDEZ-VOUS

# UNE PLÉNIÈRE AXÉE SUR LES ENJEUX ET L'AVENIR DES MÉTIERS



La séance plénière qui clôturait les JPC 2023 s'est ouverte par la diffusion du film « Soyons fiers » qui rappelle les grands combats et les principales victoires de la CAPEB ([le revoir ici](#)).

Rebondissant sur ce film, le président confédéral a déclaré « Vous pouvez être fiers de ce que vous faites pour la CAPEB et pour l'artisanat du bâtiment, fiers de la CAPEB du Nord pour son accueil », ajoutant « L'importance du travail fait par nos anciens est essentiel et la reconnaissance du Président de la République est un moment important. Il a accepté de prendre 5 minutes de son temps pour vous parler ». Et l'enregistrement du Président Emmanuel Macron a été diffusé ([à revoir ici](#)).



« Un grand merci pour votre présence aujourd'hui après deux jours de marathon, pour tout le temps que vous passez à la CAPEB pour les autres ».

Jean-Christophe Repon



Après un rapide rappel de la conjoncture de l'Artisanat du Bâtiment montrant que, même ralenti, le secteur est l'un des rares à afficher une croissance positive, le Président confédéral a rappelé que les opportunités d'activité sont nombreuses : 7 millions de passoires thermiques, 90% des logements à rénover dans les 30 prochaines années, le tout accompagné de politiques gouvernementales incitatives.

Il a rappelé les 15 propositions que la CAPEB a formulées pour relever le défi de la transition environnementale en simplifiant les dispositifs incitatifs, en luttant contre la fraude, en augmentant le nombre d'entreprises en capacité d'effectuer les travaux et en dynamisant la demande pour des rénovations plus ambitieuses.



Les Présidents de Métiers ont ensuite abordé chacun un sujet majeur pour les entreprises artisanales du bâtiment.



Le Président des Métiers de la Maçonnerie & Carrelage Thierry Toffoli, a expliqué les raisons pour lesquelles il est utile de conduire une étude prospective sur l'évolution de l'Artisanat. Il en a présenté les grandes lignes et le déroulement prévisionnel.

Jean-Christophe a souligné que l'évolution des métiers en vue de répondre aux défis de notre société, doit également contribuer à les rendre plus attractifs aux yeux des jeunes.



Cécile Beudonnat, Présidente de la Commission Nationale des Femmes de l'Artisanat a rebondi sur le sujet en abordant les questions de prévention appelant à agir pour réduire de manière significative les risques d'usure au travail en explorant toutes les solutions innovantes et en accompagnant toujours mieux les entreprises artisanales.

Elle a rappelé à cet égard les outils disponibles, tant sur le site de l'OPPBT que d'IRIS-ST et a indiqué que le plan sectoriel de mixité, signé avec l'État en 2015, serait renouvelé cette année et portera notamment sur les actions en faveur de la mixité dès l'orientation des jeunes.



Éric Le Dévéhat a évoqué à ce propos l'action de la CAPEB pour promouvoir les métiers, évoquant en particulier sa présence aux WorldSkills de Lyon, du 13 au 16 septembre prochain, notamment sous la forme d'un stand pour montrer aux jeunes que, dans l'Artisanat, ils peuvent trouver un métier qui a du sens et des activités utiles. Ils souhaitent répondre aux enjeux sociétaux, partagent le sens du collectif, s'intéressent à l'innovation. Nous aussi. D'ailleurs, le slogan choisi pour cet événement est : « Artisan du bâtiment, pour moi, pour nous tous » ([retrouver le livre blanc « Génération Z » ici](#)). La CAPEB entend, par sa présence aux WorldSkills, rappeler aux Pouvoirs publics le rôle indispensable de l'artisanat du bâtiment.

Répondant à la question d'un participant, le Président a indiqué que la volonté de la CAPEB était de présenter aux jeunes les métiers de l'artisanat du bâtiment autrement, afin qu'ils comprennent que ces métiers permettent de bien vivre. Il a souligné qu'il y a un travail d'éducation à faire auprès des artisans qui ont trop tendance à se plaindre au lieu de valoriser tous les atouts de leurs métiers et de la petite entreprise. Construire cet esprit positif est une nécessité pour donner envie aux jeunes de rejoindre le secteur. Le Président confédéral a fait remarquer que 14 % des salariés de l'Artisanat du bâtiment sont des femmes mais que seulement 4 % des apprentis sont des filles. Les échanges avec la salle ont permis de mettre en évidence les initiatives favorables à l'accueil des jeunes et des femmes dans les entreprises : batitruck et contacts directs, attention particulière aux besoins des femmes sur les chantiers, permettre aux salariés d'avoir du temps et du pouvoir d'achat pour leurs loisirs, artisans messagers, notamment.

## RENDEZ-VOUS

Le Président des Métiers du Métal & Vitrage a, pour sa part, souligné que les enjeux liés à la rénovation énergétique des bâtiments induisent de profondes mutations dans les solutions techniques et que cette accélération de l'innovation est une opportunité pour le secteur.



À cet égard, Bruno Hatton a relevé l'intérêt pour les entreprises artisanales de se rapprocher de start-ups et évoqué les premiers pitches qui se sont déroulés le matin même. « La CAPEB, toujours un temps d'avance pour innover au profit de nos métiers ».



Jean-Michel Martin, Président des Métiers du Bois, a ensuite pris la parole pour revenir sur la REP et sa mise en place compliquée pour les entreprises, précisant que des discussions sont toujours en cours pour arrêter les textes d'application. Il a rappelé le positionnement de la CAPEB : la prise en charge des déchets triés par les entreprises sur leurs propres sites, la prise en compte des apports volontaires groupés dans le bordereau de traçabilité des déchets, la mise en place d'un maillage des points de collecte serré, des standards de tri qui correspondent à la réalité des chantiers, et enfin, pour les artisans fabricants, faire porter l'écocontribution sur les matériaux qu'ils achètent et non sur les produits qu'ils fabriquent.

**Le Président a fait observer que la REP n'est pas le seul cas d'injonctions contradictoires, rappelant que c'est aussi le cas pour les ZFE et pour les chaudières gaz.**



Jean-Claude Rancurel a rebondi sur ce point, soulignant qu'il est préférable de verdir le gaz plutôt que de changer les chaudières. « La chaudière n'est pas une énergie mais un système donc ce n'est pas elle qu'il faut changer mais le combustible ».

Le processus est en marche. En 2030, le gaz vert (biométhane et biopropane) représentera 20 % de la consommation.

En attendant, le remplacement des chaudières vieillissantes par des chaudières THPE peut déjà générer une économie d'énergie de 30 %. Le Président des Métiers de la Couverture et de la Plomberie Chauffage a fait observer que le biogaz est compatible avec tous les appareils existants et qu'il sera de plus en plus décarboné. Il aura donc toute sa place dans le mix énergétique.



Au registre de la décarbonation, il y a aussi tous les déplacements qu'on ne fait pas. Et à ce sujet, le Président des Métiers du Plâtre & Isolation a évoqué les circuits de proximité. Il a rappelé que les entreprises artisanales du bâtiment sont présentes partout sur le territoire et travaillent près de chez elles. Elles connaissent les modes constructifs locaux, s'appuient sur les ressources et les savoir-faire locaux. Elles sont les garantes de la préservation des caractères patrimoniaux et des architectures locales. Et de donner l'exemple de la ouate de cellulose fabriquée en Bretagne, une production locale qui permet de faire baisser les coûts et d'économiser des coûts de transport et donc de l'énergie. Et « des circuits courts aux circuits électriques, il n'y a qu'un pas » a-t-il conclu, en passant la parole au Président des Métiers de l'Électricité.



Gilles Maillet a évoqué le plan sobriété décidé à l'automne dernier pour réduire les consommations de 10 % sur deux ans et qui a permis d'économiser entre 8 et 9 % par rapport à période 2014/2019 et même entre 8 et 12 % pour la consommation industrielle. Les nouveaux usages comme le photovoltaïque et l'IRVE doivent permettre de réduire les consommations d'énergie.

Ces contraintes doivent être vues comme des opportunités. Il y a des solutions pour gérer le chauffage et l'éclairage qui permettent de réduire les coûts de consommation. Ce qui est important est que tout soit compatible. Des campagnes publicitaires seront développées pour sensibiliser davantage à la nécessité de moins consommer.

Les industriels ont également fait des investissements pour activer cette tendance. « Les artisans sont des acteurs locaux et ont la compétence. Ils doivent se former aussi sur les nouveaux usages et les nouvelles solutions pour ne pas laisser la place aux autres » a déclaré le Président des Électriciens. Jean-Christophe Repon a continué en indiquant que la CAPEB évolue également. Il a rappelé la mise en œuvre du Plan de transformation CAP CAPEB dont l'un des chantiers porte justement sur les métiers et plus particulièrement sur l'animation et la dynamisation des sections professionnelles.



Sylvain Fornès, Président des Métiers de la Peinture & Décoration a précisé que les objectifs de ces travaux sont de remettre les métiers au cœur de l'action syndicale départementale, d'appuyer le fonctionnement des sections professionnelles et d'identifier les moyens de répondre encore mieux aux besoins des adhérents. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au sein du Réseau et une communauté de travail a été constituée avec des représentants de tout le territoire, de tous les métiers, de la CNFA, des URA qui existent dans quelques régions et les membres du groupe de travail qui avaient été nommés au sein du comité de pilotage CAP CAPEB.

« La première réunion se tiendra le 4 juillet en visio de 18h00 à 19h00 » a annoncé le Président des Peintres Décorateurs. Cette séance plénière s'est terminée par la diffusion du film « Je suis artisan » [accessible ici](#).

Le Président Jean-Christophe Repon a conclu en rappelant la volonté de la CAPEB de démontrer le rôle incontournable des entreprises artisanales pour relever tous les défis sociétaux et économiques.

Il a rappelé la mission flash que la CAPEB a demandée et obtenue pour faire en sorte que les TPE, qui représentent 97 % des entreprises du bâtiment, soient reconnues en tant que telles et bénéficient de leur juste place au sein du dialogue social et dans les règles de la représentativité patronale.

Enfin, en remerciant tous les Présidents de Métiers, la Présidente de la CNFA, l'ensemble des partenaires, des équipes et des participants, il a donné rendez-vous aux délégués au JPC 2024 qui se tiendront à Bordeaux du 25 au 27 juin.



## GOUVERNEMENT

# EMMANUEL MACRON PRÉSENT EN VIDÉO

**Le Président de la République n'avait pas pu se rendre à Lille mais il avait souhaité s'adresser aux artisans du bâtiment présents et aux représentants de la CAPEB. Cette vidéo a été diffusée lors de la séance plénière, jeudi 22 juin (la voir ici).**

Le Président de la République a rappelé que l'État avait été aux côtés des petites entreprises et de l'Artisanat pendant la pandémie puis lorsqu'ils ont été mis en difficulté par les pénuries de matériaux, les hausses de prix et l'envol du coût des énergies. Il a assuré que l'État continuerait à être à leurs côtés.

« Les entreprises artisanales représentent beaucoup pour notre pays » a déclaré Emmanuel Macron saluant « leur engagement pour la qualité de vie des Français et pour la cohésion des territoires.

Il a indiqué que les ambitions de l'État pour rénover les bâtiments publics allaient se poursuivre et se doubler d'un effort supplémentaire pour la rénovation thermique des établissements scolaires, qui généreront de l'activité, des emplois et des économies d'énergie à la clé.

Il a évoqué MaPrimeRénov' qui est plébiscitée mais aussi victime de son succès. « Nous sommes en train d'améliorer tout cela à marche forcée et avec vous. Nous voulons aller plus loin en accélérant le nombre de rénovations performantes et pour cela, vous les entreprises, les artisans, avez un rôle essentiel à jouer » a-t-il déclaré, ajoutant



« nous avons besoin de vous pour mobiliser toute la filière. Il s'agit de permettre aux Français de vivre mieux en respectant l'environnement et en luttant contre la précarité énergétique ».

Évoquant ensuite les besoins en compétences qui en découleront (200 000 emplois nécessaires d'ici 2023), il a souligné qu'avec France 2030, l'apprentissage, la réforme des lycées professionnels, « nous serons à vos côtés pour encourager les jeunes à choisir vos métiers et vos entreprises qui sont des voies d'avenir ».

Le Président Macron a souhaité une collaboration avec les entreprises : « Je compte sur vous pour nous aider à définir les bonnes règles, pour bien prévoir territoire par

territoire les besoins, pour réussir à orienter au mieux nos jeunes dès la 5ème. J'ai besoin de professionnels comme vous pour expliquer les métiers ».

Enfin, Emmanuel Macron a rappelé les axes qui ont été définis lors des Assises du BTP : l'équilibre économique des opérations, la simplification administrative et la transition écologique.

« Nous voulons que vous, les acteurs du BTP, soyez plus écoutés et soutenus. Et à cet égard, je salue l'implication de la CAPEB tout au long de ces échanges. Ce n'est en effet qu'avec vous, avec vos entreprises, sur tout le territoire, que nous parviendrons à répondre aux défis de demain ».

Concluant, le Président de la République a rappelé que l'État avait fait, en sortie de crise, un plan historique pour aider les plus petits, les indépendants et les TPE : plan de simplifications, d'investissements, d'allègements de charges.

**« Nous allons continuer le travail ensemble et nous devons aller vers plus de simplicité. Œuvrons dans cette direction. Merci à toutes et tous pour votre engagement ».**

## COMMUNICATION

# UNE EXPOSITION ANIMÉE !

**Plus de 100 exposants avaient répondu présents pour accueillir les délégués et les visiteurs, présenter leurs nouveaux produits, solutions et techniques, répondre aux questions des uns et des autres et aussi pour des moments conviviaux partagés.**

Deux espaces Agora animés par des partenaires ont été proposés aux visiteurs et aux délégués soit pour faire un focus sur un sujet d'actualité, soit pour valoriser une nouvelle technique, soit encore pour apporter des informations très opérationnelles. L'ATEP a ainsi présenté les règles de la gestion des eaux à la parcelle et de l'ANC, Atlantic a présenté ses solutions de rénovation et de ventilation, EBP ses logiciels de gestion commerciale, Sage a abordé le sujet de la facture électronique, l'UFCAC a expliqué le fonctionnement des coopératives artisanales de construction/rénovation et le réseau de formation des soliers a mis en avant une technique de solier. Le CCCA-BTP a présenté les atouts de la réalité augmentée pour préparer et anticiper le travail en atelier et l'intervention sur le chantier tandis que Urmet Yokis a expliqué sa solution de paramétrage pour les chantiers radio et/ou connectés. L'OPPBTP a valorisé l'application Check Chantier, Layher son logiciel windec3d 6.0, Siniat ses solutions plaques extérieures et intérieures pour la construction bois.



Parallèlement, des démonstrations techniques ont été proposées, sur les prises de cotes en 2D Ou en 3D, sur des coupe-carreaux, les outils pour chantier de sol, ou encore les formations relatives aux IRVE.

Enfin, Bjelin a proposé pendant les deux jours d'exposition des démonstrations de montage et démontage de parquet avec son système d'assemblage clip 5G Dry.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France étaient présents sur l'exposition et ont construit une maquette pendant ces deux jours.

Enfin, comme à chaque édition, un jeu concours était organisé avec nos partenaires. Cette année, un voyage au Sénégal était proposé. Félicitations aux heureux gagnants du tirage au sort qui partiront donc pour cette belle destination !



## RÉSEAU

# DES MOMENTS CONVIVIAUX ET CHALEUREUX

### L'ACCUEIL FESTIF DE LA CAPEB NORD

Le Président de la CAPEB Nord a accueilli le Président confédéral et l'ensemble des participants aux JPC de Lille par un verre de l'amitié et un moment festif avec un groupe musical local qui a joué des airs traditionnels qui ont enjouié tous les délégués !



### L'ORCHESTRE CAPEB REPREND DU SERVICE !

L'Orchestre de la CAPEB a repris du service cette année pour le plus grand bonheur de tous ! La CAPEB en mode convivial !





## LA VISITE INAUGURALE DU SALON



Avec les Présidents de Métiers et la Présidente de la CNFA, le Président confédéral a inauguré l'exposition le mercredi 21 juin en commençant par le Batitruck de la CAPEB régionale destiné à promouvoir les métiers. Accompagnés de plusieurs personnalités locales, et en particulier le Georges-François Leclerc, préfet du Nord, Laurent Rigaud, Vice-président du Conseil régional, Marie-José Kramarz, Maire du village de Fournes-en-Weppes et Éric Baudin, Directeur Général des services à la Mairie de Santes, ils se sont rendus sur les stands des principaux partenaires.

## LA VISITE DE XAVIER BERTRAND



Le Président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, avait tenu à être présent aux JPC malgré son emploi du temps chargé. Il a ainsi passé une petite heure avec le Président confédéral et visité l'exposition le jeudi 22 juin. Le Président de la CAPEB a évoqué l'activité des entreprises et les complexités administratives qui plombent le temps disponible des artisans en représentant jusqu'à 40 % pour ceux qui emploient des salariés. Il a déclaré que les démarches administratives, pour le RGE notamment, relèvent du parcours du combattant.



Xavier Bertrand souhaitant connaître le positionnement de la CAPEB et des artisans à propos des chaudières gaz, le Président Jean-Christophe Repon a expliqué qu'il était bien plus judicieux de verdir le gaz, de travailler sur l'hybridation, et de renforcer la rénovation énergétique des bâtiments plutôt que de remplacer les équipements qui plus est, sont parfaitement compatibles avec le biogaz. Il suffirait, pour commencer, de remplacer les vieilles chaudières par des chaudières THPE ce qui permettrait de générer déjà beaucoup de consommations énergétiques en moins.

Le Président de la Région s'est aussi intéressé à l'avenir des métiers. Jean-Christophe Repon a précisé à ce sujet que la CAPEB s'est emparée du sujet car les besoins en compétences sont considérables. Les métiers de l'Artisanat du bâtiment ont un bel avenir devant eux. L'objectif de la CAPEB est de montrer aux jeunes qu'on est bien dans ces métiers et qu'on peut bien y gagner sa vie. Il a souligné que les métiers du bâtiment sont bien moins pénibles désormais et ouverts à tous.



## LA SIGNATURE DE CONVENTIONS

Au cours de ces JPC, le Président de la CAPEB aura signé 2 conventions de partenariats, l'une avec Enedis et l'autre avec Tariféo. Il a également signé la charte Coenove sur le développement du gaz vert.

## UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Le Président Confédéral et le Président de la CAPEB du Nord ont tenu une conférence de presse mercredi. Jean-Christophe Repon a présenté les journées et leurs objectifs tandis que Henry-Luc Sprimont a évoqué la mobilisation du département et de la région pour accueillir cet événement national. Le Président confédéral a fait un point d'actualités, soulignant combien il est déterminant d'accompagner les artisans dans les évolutions des professions et de leurs marchés, malgré le contexte économique compliqué. Il a fait observer



que les perspectives sont cependant très importantes tant les besoins le sont aussi, notamment en ce qui concerne la rénovation et la rénovation énergétique des logements et des bâtiments en général. Le Président de la CAPEB du Nord a illustré ce propos en évoquant la réunion organisée pendant ces JPC avec GRDF à propos du gaz et de son avenir dans les bâtiments. Le Président Jean-Christophe Repon a ajouté que l'innovation est au cœur des métiers, comme en témoignent nombre d'ateliers de ces JPC, et que la CAPEB entend favoriser l'appropriation de ces innovations par les entreprises artisanales. Les besoins en compétences et l'attractivité des métiers ont conclu cette conférence de presse avec, notamment, une présentation du batitruck de la CAPEB du Nord utilisé, précisément, pour promouvoir les métiers.

## LA REMISE DE PRIX

Le Président confédéral et le Président des Métiers du Bois Jean-Michel Martin ont remis les Trophées de l'œuvre artisanale Charpente bois, félicitant tous les participants qui ont concouru et tout particulièrement les 3 lauréats : Michel Allais (Vendée), Christophe Gauthier (Jura) et Thibaud Combes (Corrèze). [En savoir plus ici.](#) Il a également participé à la remise des diplômes REAB aux diplômés du Nord présents lors de ces JPC.

## LA PLÉNIÈRE CONCLUSIVE DES JPC

Le Président Jean-Christophe Repon a présidé la plénière qui concluait ces JPC, avec l'ensemble des Présidents de Métiers et la Présidente de la CNFA (lire notre article).

